Une image contenant texte, Graphique, logo, Police

Description générée automatiquement

Entzheim, le 5 septembre 2023

**Commission Consultative de l’Environnement du 05 septembre 2023 de l’aéroport de Strasbourg-Entzheim**

**Intervention de l’UFNASE concernant le système SYMBIOSE :**

**II Limitation des nuisances sonores / action 7 : Maintenir le système de mesure de bruit et de suivi des trajectoires**

Concernant les bulletins SYMBIOSE édités depuis août 2022, il convient de préciser que ces documents ne correspondent pas à la version définitive, qu’ils sont en partie incomplets ou peu compréhensibles des non-initiés, qu’ils contiennent aussi quelques erreurs, et qu’ils ont été publiés tardivement et en bloc.

Suite aux remarques que nous avions émises à propos de ces bulletins altérés, la direction de l’aéroport et le service environnement ont organisé une rencontre de travail en début juin 2023. Nous avons alors pu agrémenter le format du bulletin SYMBIOSE de quelques données pour le rendre à la fois plus pertinent et plus compréhensible de tous.

Nous profitons de l’occasion pour remercier encore une fois nos interlocuteurs pour avoir tenu compte de nos demandes et pour ce travail collaboratif efficace et fructueux où l’ensemble de nos propositions ont été retenues pour l’élaboration des futurs bulletins.

Si quelques modifications ont déjà pu être apportées aux derniers bulletins de 2023, il semble que l’essentiel dépende du prestaire externe.

L’UFNASE souhaiterait maintenant que les moyens nécessaires soient enfin mis en œuvre pour obtenir du prestataire au plus vite la version finale du bulletin SYMBIOSE. Nous souhaitons aussi que les moyens nécessaires soient mis en œuvre au niveau de l’aéroport afin de revenir à des publications mensuelles et rapides de ces données statistiques de trafic. Il en va de l’image de l’aéroport, plus que de celle du prestataire, et il y va du respect des engagements pris dans le protocole de 2019 et dans la charte de l’environnement.

Bien entendu nous souhaitons aussi que le système de suivi en ligne des trajectoires et des niveaux de bruit puisse aboutir au plus vite. Cela permettra aussi que le service environnement de l’aéroport soit moins sollicité.